

Le ministère de l'Éducation nationale est exigeant sur les savoirs mais les conditions de travail de ses personnels sont-elles en adéquation avec ces exigences ? Les classes surchargées, les réformes successives et contradictoires, le manque de moyens humains et financiers ne correspondent pas à ce discours et ne solutionnent pas l'échec scolaire. Les inégalités scolaires ne disparaîtront pas avec l'organisation de groupes selon le niveau des élèves puisque, comme le prouvent les études, cela profite uniquement aux élèves qui réussissent déjà bien. Les inégalités sociales ne sont pas non plus suffisamment maîtrisées lorsque le gouvernement favorise l'enseignement privé sous toutes ses formes. Les fédérations de l'éducation qui composent l'Union syndicale Solidaires revendiquent la baisse du nombre d'élèves par classe, des programmes adaptés favorisant l'esprit critique, des conditions de travail améliorées et égalitaires pour les personnels et les enseignant.es, sans idée de compétition et de concurrence.

Les fédérations de l'éducation qui composent l'Union syndicale Solidaires exigent une véritable formation initiale et continue sur temps de service correspondant aux enjeux du service public d'éducation et aux besoins des personnels.

Concernant la séquence d'observation en milieu professionnel rendue obligatoire pour les élèves au mois de juin par le décret présenté ce jour et le fait qu'ils puissent choisir d'effectuer un séjour de cohésion du service national universel : le SNU, c'est l'embrigadement de la jeunesse alors que l'école doit être le lieu de l'enseignement de savoirs émancipateurs et de l'esprit critique. Pour l'Union syndicale Solidaires et les fédérations qui la composent, le fait que les élèves de lycée puissent relever à la fois de l'Éducation nationale et de l'Armée va à l'encontre du travail quotidien de formation des élèves. Des milliers de suppressions de postes, des fermetures de classes, des classes surchargées : l'école est en détresse et, en parallèle, des crédits sont prévus pour le SNU. L'Union syndicale Solidaires réaffirme son opposition à ce système d'endoctrinement des jeunes élèves et à l'association pernicieuse du SNU et du milieu scolaire.

La date limite pour s'inscrire aux concours de recrutement d'enseignants, mais aussi de conseillers principaux d'éducation et de psychologues, a été repoussée au 7 décembre. La clôture pour l'inscription aux concours de recrutement est donc décalée d'un mois, par manque de candidats. Nous sommes loin de l'amélioration de l'attractivité du métier d'enseignant. A force de discréditer notre métier, de sous-payer les personnels, l'Éducation nationale n'arrive plus à intéresser. Nous réclamons une véritable revalorisation tant des carrières que des salaires afin de reconnaître l'implication des fonctionnaires et leur niveau de qualification.